## TÉLÉPHONIE MOBILE

# L'Algérie 5e marché en Afrique

***L'Algérie est classée au cinquième rang dans le top 10 des marchés de la téléphonie mobile en Afrique. C'est ce que constate l'Union internationale des télécommunications (UIT) qui a dressé le classement des dix pays africains avec un grand nombre d'abonnés.***

**Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) -** Ainsi, l'Algérie compte en 2012, 37 692 000 abonnés aux trois opérateurs de téléphonie, classée au cinquième rang après le Maroc. Avec ses 39 692 336 abonnés, le royaume chérifien est précédé par l'Afrique du Sud qui compte 68 394 000 abonnés.

Les deux premiers rangs de ce classement sont occupés respectivement par l'Égypte, au second rang avec 96 798 801 abonnés, et par le Nigeria qui, avec ses quatre principaux opérateurs, dispose de 112 777 785 abonnés.

Dans ce classement, l'on retrouve au 6e rang le Kenya avec 30 731 754 abonnés, au 7e rang le Soudan avec 27 658 595 abonnés et au 8e rang le Ghana avec 25 618 427 abonnés. Le neuvième rang est occupé par l'Ethiopie avec 20 523 889 abonnés et le dixième et dernier rang est occupé par la Côte d'Ivoire avec 19 826837 abonnés. Des indices probants du boom de la téléphonie mobile en Afrique. Et notamment en Afrique subsaharienne, une région qui, affirme l'Association mondiale des opérateurs télécom, est devenue depuis 2000, le marché qui affiche le plus de croissance en matière de téléphonie mobile, soit une progression de 40% par an.

Ainsi, le nombre d'abonnés escompté sur le continent est estimé à 1 milliard, suscité par la forte demande en connectivité et des services innovants comme le mobile money et l'internet mobile. Certes, le nombre d'abonnés mobiles a progressé durant la décade écoulée en Algérie, passant de 86 000 abonnés en 2000 à 100 000 abonnés en 2001 et à 450 244 en 2002, pour atteindre les 1 446 927 abonnés en 2003, les 4 882 414 abonnés en 2004, les 13 661 355 en 2005 et 20 997 954 clients en 2006.

La progression est remarquable durant les années suivantes, avec 27 562 721 abonnés en 2007, 27 031 472 abonnés en 2008, 32 729 824 abonnés en 2009 et 32 780 165 abonnés en 2010. Le nombre d'abonnés a atteint 35 615 926 en 2011 et les 37 692 000 abonnés en 2012.

Photos : DR

Néanmoins le marché algérien reste balbutiant.

L'on note également que la densité (nombre d'abonnements mobiles pour 100 habitants) est passée de 0,28 en 2000 à 0,32 en 2001, 1,43 en 2002 et à 4,53 en 2003. Par la suite, la densité est passée à 15,07 en 2004, 41,54 en 2005, 62,88 en 2006, 81,29 en 2007 et 78,52 en 2008.

Durant les trois années suivantes, la densité est passée à 93,65 en 2009, 92,42 en 2010, 98,99 en 2011 et 103,31 en 2012. Des indicateurs établis sur la base des données fournies par le ministère de la Poste et des Télécommunications et l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT), sauf pour 2012 où ce sont les estimations de l'UIT qui sont présentées.

Néanmoins, et au-delà de son classement somme toute modeste en Afrique, le marché algérien est encore balbutiant en termes d'organisation et de régulation, de création et généralisation des services à forte valeur ajoutée, de développement d'une industrie nationale des technologies de l'information et de la communication, de création de contenus, d'efficacité des équipements, infrastructures et niveaux de connexion, d'accès large à Internet... Même si les opérateurs mobiles déploient une intense activité marketing, les acteurs (opérateurs, équipementiers et prestataires...) s'organisent ou tendent à le faire, la qualité du réseau s'améliore progressivement et la commercialisation des tablettes et autres smartphones prend davantage de l'ampleur en dépit de leur coût élevé, le marché algérien manque encore, cependant, de vision, d'une démarche offensive et de l'intérêt pour l'innovation notamment.

Et le retard, les tergiversations à lancer la téléphonie mobile de troisième génération, a contrario de plusieurs pays africains, ne participe également qu'à accentuer les déficits, même si ce facteur reste loin d'être édifiant à lui seul.

**C. B.**

## PLUSIEURS CONFLITS SOCIAUX MINENT DES ENTREPRISES PRIVATISÉES

# La «dénationalisation» remise en cause ?

***Plusieurs conflits sociaux, des échecs managériaux caractérisent les entreprises publiques cédées partiellement ou totalement à des opérateurs étrangers. La «dénationalisation» est-elle remise en cause ?***

**Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) -** La gestion en partenariat du container à terminaux du port d'Alger bat-elle de l'aile ? L'interrogation est certainement de mise. Un conflit social mine actuellement, loin d'être le premier, l'enceinte portuaire de la capitale dont le terminal est géré par l'opérateur émirati Dubaï Port World El Djazaïr et l'Entreprise du port d'Alger (EPAL) depuis 2009. Perturbé par un récent accident de travail, le climat n'est pas serein entre Dubaï Port World El Djazaïr et le syndicat d'entreprise UGTA. Ce dernier qui se soucie notablement de l'amélioration de plusieurs conditions socioprofessionnelles a engagé avec la direction des négociations loin d'être continues et concluantes.

Au-delà de la non-satisfaction encore de ces revendications, comme n'ont cessé de le clamer les représentants des travailleurs, le différend qui oppose les deux parties s'exacerbe encore par la non-concrétisation des objectifs fixés par le plan d'investissement prévu depuis 2009, nonobstant les engagements pris par le partenaire étranger. Ainsi, ce modèle de gestion partenariale, voulue remédier aux dysfonctionnements du port d'Alger, semble avoir échoué. Comme le paraît le modèle lancé depuis plus d'une décade au niveau du complexe sidérurgique d'El Hadjar à Annaba.

Le complexe d'El Hadjar confronté à des difficultés techniques.

Cédé majoritairement depuis 2011 à l'opérateur indou ISPAT(devenu ultérieurement ArcelorMittal, leader mondial de l'acier), ce complexe pourrait être repris par l'Etat algérien.

Des négociations se déroulent en effet, depuis des semaines en vue d'aboutir à une majorité algérienne dans le capital de ce complexe, une majorité dont les contours restent encore indéterminés même si l'opérateur public Sider, ancien actionnaire principal, pourrait en bénéficier largement. Mais des négociations qu'expliquent tant les conflits sociaux récurrents, au moins deux grèves par an depuis des années, au sein de ce complexe que l'absence de résultats économiques concrets, dans le contexte de la crise mondiale de l'acier et de la stratégie de reconfiguration adoptée par ArcelorMittal.

Or, un opérateur étranger dont la gestion managériale n'a pas été concluante, comme l'ont relevé à moult reprises les représentants des travailleurs, les engagements liés au développement de la production et l'amélioration des conditions de travail manquant d'être satisfaits. Mais aussi des représentants des travailleurs empêtrés eux-mêmes dans des conflits de représentativité et d'organisation syndicale.

Confronté à des difficultés techniques, affectant notablement les hauts fourneaux, le complexe d'El Hadjar risque ainsi de ne plus être ce fleuron tant réputé de l'industrie sidérurgique algérienne, si aucune solution alternative ne se profile. A l'instar de l'ex-ENGI (Entreprise nationale des gaz industriels), cédée depuis plusieurs années au leader allemand Linde Gas et qui a rencontré quelques difficultés de production, plusieurs entreprises publiques privatisées rencontrent moult difficultés. Qu'elles soient d'ordre managérial, technique ou social, au-delà des contraintes propres à l'environnement national des affaires, qu'elles soient motivées par des insuffisances managériales internes ou par des interférences externes, ces difficultés risquent essentiellement de remettre en cause l'option privatisation, la dénationalisation engagée durant les deux décades écoulées. Soit une contestation de l'option choisie par les précédents gouvernements, notamment les équipes drivées par l'ancien chef de gouvernement Ahmed Ouyahia et le ministre de la Participation puis de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, Hamid Temmar.

Une option que divers partenaires sociaux, des partis politiques et des experts ont suspectée d'être assez velléitaire, dénuée de toute rationalité. Mais une option, un choix que le gouvernement actuel semble soucieux de revoir, en adoptant une nouvelle démarche industrielle et en encourageant globalement l'amélioration de l'attractivité aux investissements étrangers.

Toutefois, un exécutif qui n'écarte pas la possibilité de la dénationalisation, de la renationalisation du tissu industriel que d'aucuns avaient qualifiée naguère de bradage incohérent.

A charge cependant que cette renationalisation soit actée de manière rationnelle, sur la base des règles de la bonne gouvernance économique.

**C. B.**